

Itinéraire

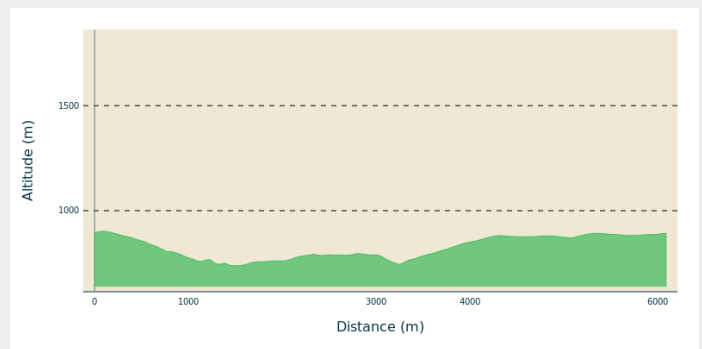
Départ : Village de Chanteloube, Saint-Martial

Arrivée : Village de Chanteloube, Saint-Martial

Balisage : — PR

Communes : 1. Saint-Martial
2. Chaudes-Aigues

Profil altimétrique



Altitude min 738 m Altitude max 902 m

1. Le départ est donné dans le village près de la borne à incendie. Prendre le chemin à droite.
2. (Hors circuit : dans le virage prendre à droite un petit sentier sur 50 mètres qui vous conduira au magnifique point de vue sur le barrage et les Iles du Chambon). Continuer le chemin, au premier carrefour à droite continuer tout droit et au deuxième carrefour, encore à droite, continuer jusqu'au village de Chassagne.
3. Prendre à droite la route goudronnée. Dans le village, prendre à gauche et après la dernière maison, prendre le chemin de droite. Après avoir traversé le ru d'Irlandès, bonne « grimpette ».
4. Au grand chemin prendre à gauche, monter dans le bois et ensuite le long des prairies. Traverser la forêt pour revenir jusqu'à la route.
5. A la route, prendre à gauche pour rejoindre Chanteloube.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Pour rejoindre le point de départ : depuis la Route Départementale n°13 entre Chaudes- Aigues et Saint-Martial, prendre à gauche direction Chanteloube.

Parking conseillé

Village de Chanteloube, Saint-Martial

Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>

